

Club des Anciennes
Automobiles Varoises
Le Firmament BT A
330, Boulevard du
Général BROSSET
83200 TOULON
lecaav@outlook.com
secretariat@lecaav.com
N° SIREN : 424 982 056
N° SIRET : 424 982 056 00022
adhérent FFVE N° : 172



Depuis 1982 le CAAV
vous accompagne
sur les routes

www.lecaav.com



CLUB DES ANCIENNES AUTOMOBILES VAROISES

Organisme affilié à la FFVA

Le Firmament, Bâtiment A – 330, Boulevard du Général BROSSET – 83200 TOULON

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE Ordinaire du 18 janvier 2015

Les membres de l'association C.A.A.V se sont réunis au Domaine Les Gueules Cassées à La Valette du Var le 18 janvier 2015, sur convocation nominative.

L'assemblée est appelée à nommer :

- | | |
|-----------------------------|----------------------|
| ➤ Un président de séance : | Mr Gilbert NIVET |
| ➤ Un secrétaire de séance : | Mme Michelle NIVET |
| ➤ Un scrutateur : | Mme Joëlle POULACHON |

Le président constate que les membres présents ou régulièrement représentés constituent le quorum nécessaire soit 69 Voix (54 Présents et 15 Pouvoirs) pour 47 exigées. L'assemblée est donc valablement constituée et peut délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée les documents suivants :

- La feuille de présence émarginée,
- Les pouvoirs des membres représentés par des mandataires présents,
- Le rapport du Président de l'association,
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Puis il déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

⇒ Rapport du président comprenant : l'évolution des adhérents, le bilan des manifestations 2014, le calendrier prévisionnel des manifestations 2015

- ⇒ Rapport financier du trésorier : compte de résultat 2014 et budget 2015.
- ⇒ Renouvellement des mandats du conseil d'administration,
- ⇒ Questions diverses.
- ⇒ Résolutions soumises au vote.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT :

Adopté à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER :

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

Il est fait la remarque : dans le budget prévisionnel il est porté 94 adhérents à 45 € dans les recettes, or nous avons 5 membres honoraires donc 89 adhérents à 45 €.

Puis le président soumet les résolutions au vote :

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée après avoir entendu le rapport moral du Président, approuve son action et lui donne quitus de son mandat.

Vote à main levée : La résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée après avoir pris connaissance du bilan et du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014, les approuve et donne au conseil d'administration quitus de sa gestion.

Vote à main levée : La résolution est adoptée à l'unanimité

Budget prévisionnel : 10 990 Euros

Vote à main levée : La résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée est appelée à renouveler la moitié des membres du conseil d'administration :

Vote à bulletin secret.

Nombre d'adhérents au club : **94** membres quorum : **47** voix

Membres présents : 54 Membres représentés : **15** Soit **69** *Votants*

Suffrages exprimés : 69

Bulletins nuls : 0

Bulletins blancs : 0

Bulletins pris en compte : 69

Sortants

Mr Paul BATTUT	Elu avec : 69 Voix
Mr Gaston BAVIERA	Elu avec : 69 Voix
Mr Jean Marie GUYOT	Elu avec : 69 Voix
Mr Guy RUIZ	Elu avec : 69 Voix
Mr José SANTANA	Elu avec : 69 Voix

Nouveaux membres :

Mme Joëlle POULACHON	Elue avec : 69 Voix
Mr Alain DOUSSIET	Elu avec : 69 Voix
Mr Jean Pierre SPRENGNETHER	Elu avec : 69 Voix

Présentation : SORTIE de PRINTEMPS

Présentation : RALLYE INTER-CLUBS

Présentation : LA CORSE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 h 45

De tout ce que dessus, le présent procès verbal a été dressé par le président et le secrétaire de séance.

Le Président	Le Scrutateur	Le Secrétaire
	 JP Poulachon	
3/3		